

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 6 novembre 2009
(convocation du 26 octobre 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Six Novembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,
M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel,
M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude,
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck,
M. SOUBABERE Pierre, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie,
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis,
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,
M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCK Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle,
M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime,
Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles,
M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert,
M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry,
Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à cpter de 11 h 40
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 20
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel à cpter de 12 h 10
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 h 50
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine
M. DAVID Yohan à Mme PARCELIER Muriel jusqu'à 12 h 00

M. DELAUX Stéphan à Mme. COLLET Brigitte
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique à cpter à 12 h 15
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12 h 00
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à cpter de 12 h 15

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés publics - Mise en oeuvre d'outils et d'actions de communication - Lot 2
" conception, réalisation, montage et démontage de stands " - Marché n°
09047R - Avenant numéro 1 - Décision - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération du 22 juin 2007, numéro 2007/0239, la Communauté urbaine de Bordeaux a été autorisée à lancer un marché à bons de commande, relatif à la mise en œuvre d'actions et d'outils de communication, ayant donné lieu à l'attribution de quatre lots distincts. La société « *Eugene !* », dans le cadre de ce marché, s'est vu confier le lot 2, portant sur la conception, la réalisation, le montage et le démontage de stands événementiels, pour une durée de trois ans reconductibles par périodes successives de 1 an, à compter du 3 mars 2008. La première période de reconduction actuelle arrive à échéance le 02 mars 2010, et la deuxième, le 02 mars 2011.

Le montant maximum de ce marché est fixé à 300 000 euros HT, soit 358 800 euros TTC. Il apparaît aujourd'hui, à mi-année, que ce montant maximum semble trop faible au regard de la quantité de prestations qui va être demandée à *Eugene !*, non seulement pour la période actuelle de reconduction, mais également pour la période suivante.

En effet, la Communauté urbaine de Bordeaux a participé à diverses manifestations, à caractère souvent récurrent certes, mais dont le thème varie chaque année. L'ampleur de ces événements peut entraîner des exigences plus ou moins importantes en terme de conception et logistique, et des retombées non négligeables en terme de coûts, parfois difficilement prévisibles en amont. Ainsi, l'édition 2009 du Mipim, la Foire Internationale de Bordeaux, l'inauguration des quais de Bordeaux, le Salon de l'Entreprise, l'organisation des journées de valorisation ont fait l'objet de commandes auprès du titulaire de ce marché, pour un montant global de 238 000 euros hors taxes, à six mois d'échéance de la deuxième période du marché.

Par ailleurs, la Cub souhaite organiser une manifestation grand public sur le chantier du pont Bacalan-Bastide. *Eugene !* sera chargé de monter l'exposition correspondante. Le projet de franchissement Jean-Jacques Bosc fera également l'objet d'une commande spécifique.

Au total, le montant de ces prestations est estimé à 72 000 euros hors taxes.

Outre ces prestations programmées, il est nécessaire d'anticiper les besoins à venir.

Il vous est ainsi proposé d'augmenter le montant maximum de ce marché, sans pour autant modifier les prix unitaires mentionnés dans le bordereau des prix initial.

L'augmentation qui vous est suggérée, sur la période actuelle et la dernière période qui s'achève au mois de mars 2011, ne représente que 13,78 % par rapport à la somme des montants maximum pour les 3 années du contrat (montant maximum initial 900 000 euros HT, montant suite à l'avenant 1 024 000 euros HT). Cette augmentation ne bouleverse pas l'économie du marché. En effet, Eugène avait obtenu la meilleure note technique pour un prix très satisfaisant. En valeur, ce pourcentage représente une augmentation de 62 000 euros hors taxes, soit 74 152 euros TTC pour chacune des périodes considérées. Le montant maximal du marché, par périodes annuelles restant à courir, s'élèverait à 363 000 euros HT, soit 434 148 euros TTC, au lieu de 300 000 euros HT, 358 800 euros TTC actuellement.

Le projet d'avenant mis au point à cet effet a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, qui s'est tenue le 21 octobre 2009.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

1 – entériner le projet d'avenant joint en annexe,

2- autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant numéro 1 au marché 09047R, relatif au lot 2 intitulé « conception, réalisation, montage et démontage de stands » du marché de mise en œuvre d'actions et d'outils de communication de la Communauté urbaine de Bordeaux, pour la période actuelle et la dernière période,

3- autoriser Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 6 novembre 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
20 NOVEMBRE 2009

PUBLIÉ LE : 20 NOVEMBRE 2009

M. ALAIN CAZABONNE